

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

### 28 Novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 21 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J-M. PALINIEWICZ, J. DAZIN, Michèle GALLET, V. KRYK, M. GRENIER, P. GUINOT, Y. DUMAS, A. NEUSSER

Absents : M. FOURNIER, D. GANNE, C. TOWNSEND

Absents excusés: M. LAPTEVA, M. CHALENDAR, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, H. GRANGE

Procurations: H. GRANGE à G. MASRARI, O. GUICHARD à M-C. ROCH, R. OTZENBERGER à C. BIOLAY, M. CHALENDAR à A. NEUSSER

Secrétaire de séance : W. DELAVENNE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative.

#### **21. Éclairage public – Validation du plan de financement SIEA – Rue des Bougeries**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la deuxième phase du secteur Charbonnières, soit, l'aménagement de la rue des Bougeries, l'aménagement du carrefour RD 1005/ rue des Bougeries, et l'aménagement d'une place publique, il est nécessaire de créer un nouveau réseau d'éclairage rue des Bougeries.

Afin de réaliser ces travaux, la commune a demandé une étude au SIEA.

Le SIEA a donc réalisé une étude d'avant-projet sommaire (APS). Le dossier se décompose en 2 opérations :

- Rue des Bougeries, mise en place d'un réseau avec 7 point lumineux. Le montant total des travaux est de 57 000 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de 34 032.83 euros nets.
- Place publique, mise en place d'un réseau de 4 points lumineux. Le montant total des travaux est de 57 000 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de 34 499.65 euros nets.

Les équipements qui sont proposés dans l'étude correspondent aux candélabres mis en place sur la commune ces dernières années. Les lanternes sont à LED et adaptées au dispositif d'extinction nocturne.

L'étude comporte également la mise en place d'une armoire de commande sur le parking du collège/gymnase.

Suite à la validation des deux études d'APS le syndicat réalisera deux études APD permettant d'affiner les coûts et les choix techniques.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer le plan de financement pour la création d'un réseau d'éclairage public rue des Bougeries pour un montant à charge de la commune de 34 032.83 euros

- **AUTORISE** le Maire à signer le plan de financement pour la création d'un réseau d'éclairage public pour la nouvelle place publique rue des Bougeries pour un montant à charge de la commune de 34 499.65 euros

- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2022.

Fait à Ornex, le 2 décembre 2022

Le secrétaire de séance,  
W. DELAVENNE



Le Maire,  
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 2 décembre 2022  
Affiché le : 2 décembre 2022

